

COMMUNE DE MEZIN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers en exercice : 13****Présents : 9****Pouvoirs : 3****POUR : 12**

L'an deux mille dix-neuf, le 15 février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Mézin, dûment convoqué le 07 février 2019, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LAMBERT, Maire.

Présents : Monsieur Jacques LAMBERT, Madame Dominique BOTTÉON, Monsieur Pascal DE BRITO, Madame Patricia DUBOUCH, Madame Brigitte PULICANI, Madame Mary GRAHAME-LUCAS, Monsieur Yves ALEXANDRE, Monsieur Bernard DULHOSTE, Monsieur Jean-Michel MANABERA.

Excusés : Monsieur Alain VILLA donne pouvoir à Monsieur Jacques LAMBERT, Madame Mélanie DASTE donne pouvoir à Madame Dominique BOTTÉON, Monsieur Julien CHAPOLARD donne pouvoir à Monsieur Pascal DE BRITO.

Absente : Madame Christiane DUCOUSSO.

Secrétaire de Séance : Madame Dominique BOTTÉON.

DEL 3/2019**Objet : Création d'un Escape Game au Musée**

Monsieur le Maire rappelle que le Musée du liège et du bouchon de Mézin, créé dans les années 1980, a reçu l'appellation « Musée de France » en 2006 grâce à l'intérêt patrimonial de ses collections. Chaque année, une programmation culturelle variée et à destination de tous les publics est proposée. Avec une fréquentation annuelle de 5000 visiteurs, l'offre du musée a besoin d'être renouvelée. En 2019, l'établissement fêtera ses 20 ans.

En partenariat avec la Compagnie Paradoxes, la création d'un « Escape Game », jeu d'évasion, permettra d'accueillir un public plus varié, notamment le public familial, mais aussi plus jeune, adolescents et scolaires. Le jeu sera créé à partir de documents d'archives du musée et le scénario de l'escape game permettra au public une découverte ludique de l'histoire de l'industrie bouchonnière à Mézin.

L'escape game sera installé dans l'actuelle salle d'exposition temporaire du musée, indépendante, et ne perturbera pas les autres visiteurs. Il sera accessible toute l'année, sur réservation, au tarif unique de 30 € la réservation de la salle, quel que soit le nombre de joueurs (de 2 à 6 joueurs).

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

DÉCIDE :

- **D'AUTORISER** la création d'un Escape Game au Musée du liège et du bouchon,
- **DE FIXER** à 30 € le tarif unique de réservation de la salle, quel que soit le nombre de joueurs,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Jacques LAMBERT

